

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 298-2000, 22 mars 2000

CONCERNANT la nomination de madame Cécile Saint-Pierre comme sous-ministre associée au ministère des Ressources naturelles

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Cécile Saint-Pierre, directrice générale du développement et des communications au ministère des Ressources naturelles, cadre supérieure classe II, soit nommée sous-ministre associée à ce même ministère, administratrice d'État II, au salaire annuel de 97 775 \$, à compter du 27 mars 2000;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à madame Cécile Saint-Pierre.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

33835

Gouvernement du Québec

Décret 300-2000, 22 mars 2000

CONCERNANT la directrice générale des achats par intérim

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi sur le Service des achats du gouvernement (L.R.Q., c. S-4) institue un service général des achats appelé Le Service des achats du gouvernement;

ATTENDU QU'en vertu du second alinéa de l'article 3 de cette loi, le gouvernement désigne parmi les membres de l'organisme désigné conformément à l'article 6 de la Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics (L.R.Q., c. S-6.1) un officier, appelé directeur général des achats, pour diriger ce service;

ATTENDU QUE, par le décret numéro 1171-94 du 3 août 1994, le Conseil du trésor a été désigné comme étant l'organisme public qui met des membres de son personnel à la disposition du ministre responsable de l'application de cette loi;

ATTENDU QUE, par le décret numéro 479-98 du 8 avril 1998, monsieur Byrne Amyot, secrétaire associé au Conseil du trésor, administrateur d'État II, a été également nommé directeur général des achats par intérim et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE, par le décret numéro 260-2000 du 15 mars 2000, madame Lucy Wells était nommée secrétaire associée au Conseil du trésor, administratrice d'État II, à compter du 27 mars 2000 et qu'il y a lieu également de la désigner directrice générale des achats par intérim à compter de cette date;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor:

QUE madame Lucy Wells soit également désignée directrice générale des achats par intérim à compter du 27 mars 2000;

QUE le présent décret remplace le décret numéro 479-98 du 8 avril 1998.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

33836

Gouvernement du Québec

Décret 301-2000, 22 mars 2000

CONCERNANT le versement d'une subvention de fonctionnement pour des fins de recherche dans le cadre de la création d'un Centre d'expertise en gestion des ressources humaines

ATTENDU QUE le Québec a besoin d'une administration publique forte et dynamique pour permettre à la société québécoise de s'épanouir comme société moderne;